

Bulletin trimestriel d'informations sur la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle de la Wilaya du Guidimakha



DECEMBRE 2022
JANVIER
FEVRIER
2023

Bulletin N°11

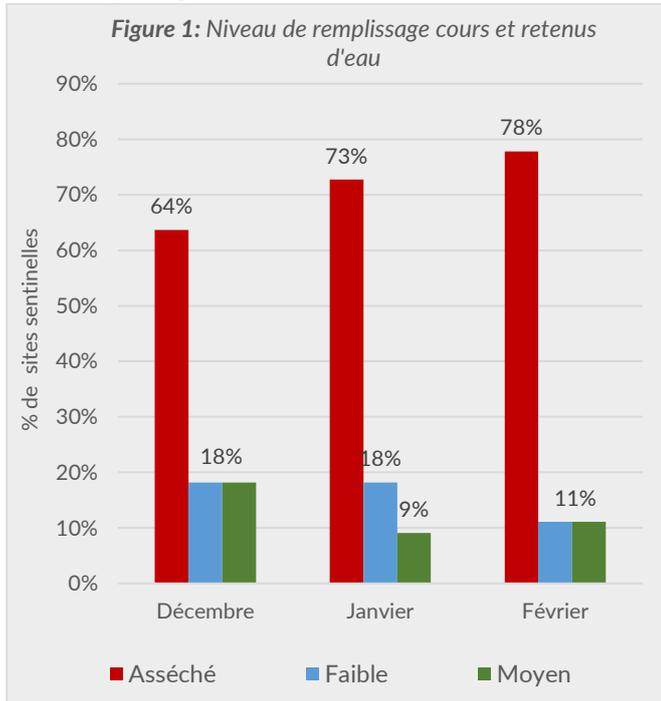


POINT SAILLANTS :

1. Période marquée par la fin des cultures sous pluies et celles des décrues en cours avec une production jugée moyenne
2. Bonnes conditions d'abreuvement du cheptel, malgré l'amenuisement progressif des eaux de surface au niveau des sites
3. Disponibilité suffisante des ressources en pâturages avec comme
4. Etat d'embonpoint satisfaisant des animaux et une disponibilité moyenne du lait
5. Bonne disponibilité des céréales d'origine locale au niveau de 81% des sites
6. Enregistrement d'un nombre important de cas de feux de brousse
7. Des cas suspects d'avitaminoses et de pathologies animales telles que la peste de petits ruminants, la fièvre aphteuse, la rage, la clavelée, la pasteurellose et la coccidiose
8. Aucun des seuils d'alerte n'a été atteint pour cette période

I. Agriculture

I.1 Remplissage des cours et retenus d'eau :

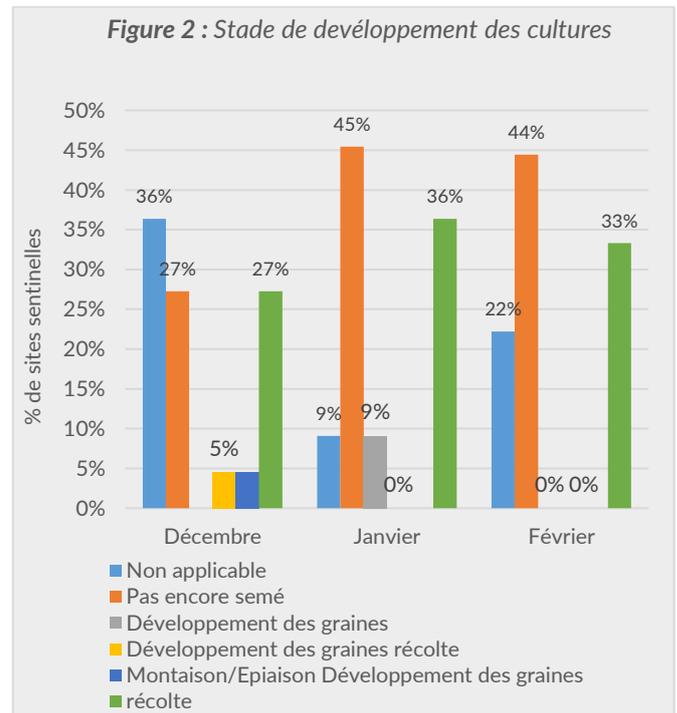


Au cours de la période décembre 2022, janvier et février 2023, on constate un assèchement progressif des eaux de surface comme l'indique le graphique ci-dessus (Figure 1). Néanmoins, au niveau de certaines zones les animaux continuent de s'abreuver au niveau des mares ou autres retenus d'eau existants comme le fleuve. Ainsi au cours du mois de février, 78% des sites attestent que les eaux de surface sont asséchées à l'exception des mares permanents tandis que 22% affirment que la tendance est de moyen à faible, ce qui annonce déjà le début de la soudure pastorale au niveau de certaines zones.

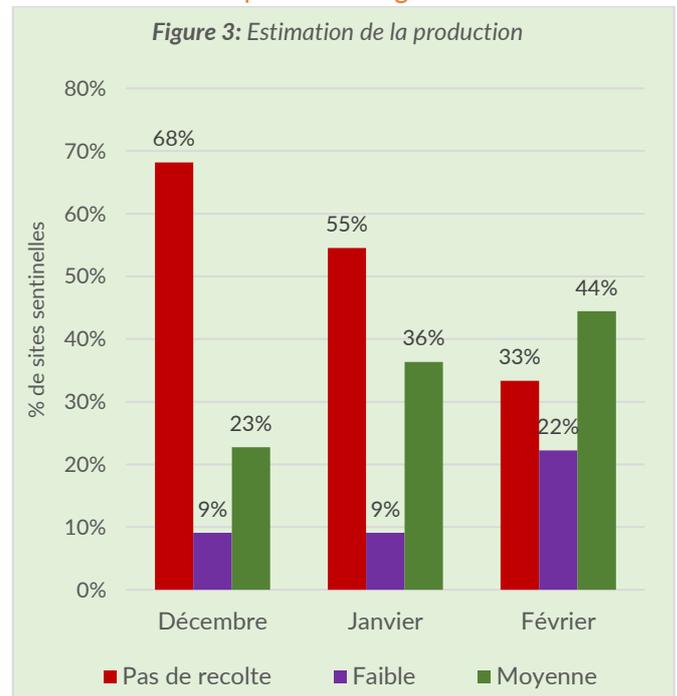
Selon certains points focaux cette situation est tout à fait normale car il s'agit de la période de pré soudure.

I.2 Stade de développement des cultures :

Au cours de la période étudiée, les cultures de sous pluies sont d'ores et déjà terminées et celles des cultures de décrue sont en cours. D'après les comités des sites, le stade de l'évolution des cultures est en phase de maturation et de récolte.



I.3 Estimation de la production agricole :



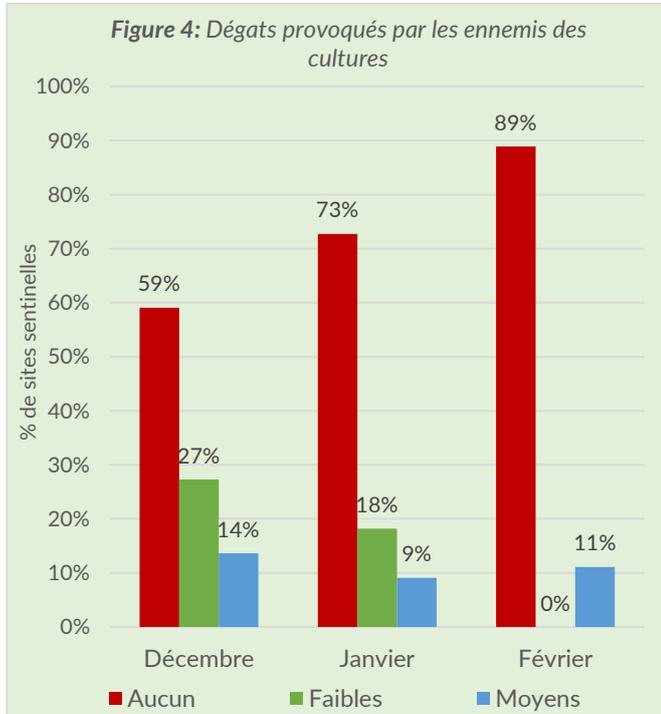
Au regard du graphique (Figure 3) ci-dessus, l'estimation de la production des cultures de décrues est jugée de façon générale moyenne au cours de la période.

Au cours du mois de février 2023, cette production est estimée moyenne par 44% des sites et faible au niveau de 22% des sites. Quant à l'appréciation

faible tout au long de la période, il est signalé en moyenne au niveau de 12% des sites.

Cette tendance de la production demeure loin du seuil d'alerte qui est de 50% des sites sentinelles attestant le niveau de production de faibles à nulles.

I.4 Dégâts provoqués par les ennemis des cultures :



Les dégâts causés par les ennemis de culture ont diminué de manière continue tout au long de la période comme l'illustre la figure 4. Les dégâts de ennemis des cultures baissent au fil des mois particulièrement le mois de février 2023 où 89% des sites déclarent n'ayant pas enregistré de dégâts causés par les ennemis des cultures contre 11% des sites qui ont enregistré des dégâts avec un niveau moyen.

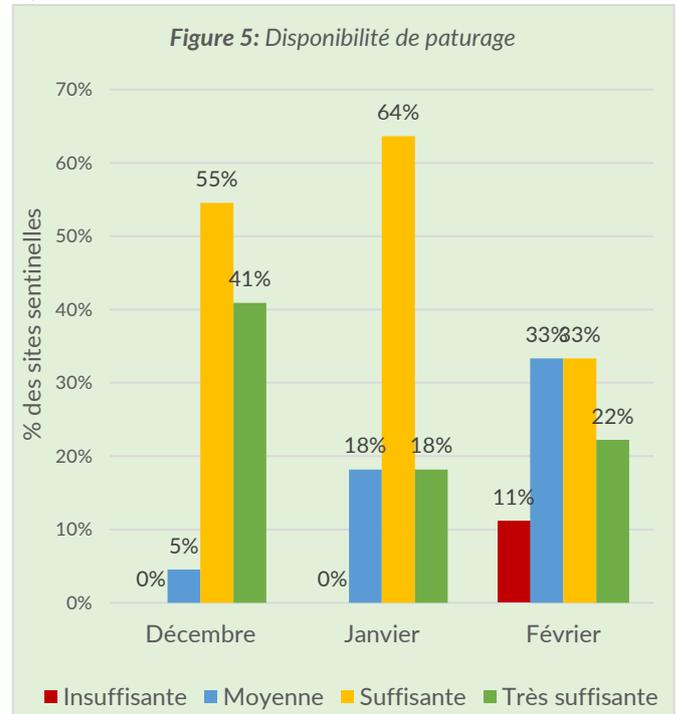
Le niveau des dégâts provoqué par les ennemis des cultures est loin du seuil d'alerte qui est de 50% des sites sentinelles ayant déclaré le niveau moyen à important.

II. Elevage

II.1 Disponibilité de pâturage :

Les informations reçues au cours de la période indiquent une légère diminution des ressources fourragères au fil des mois. Néanmoins, la disponibilité des pâturages demeure globalement suffisante comme la période précédente (septembre-octobre et novembre 2022). Au cours

du mois de février, on constate que 33% des sites signalent un niveau suffisant de disponibilité de pâturage. Selon 22% des sites sentinelles la disponibilité en pâturages est très suffisante (Figure 5).



Selon les points focaux, au niveau des sites et aux environs la disponibilité en pâturages est suffisante malgré l'exploitation humaine et les nombreux cas de feux de brousse enregistrés tout au long de la période.

Ces informations corroborent avec celles du [bulletin de surveillance pastorale de la Mauritanie décembre 2022 - janvier 2023](#), qui montrent que les zones pastorales du pays disposent d'importantes quantités de pâturage.

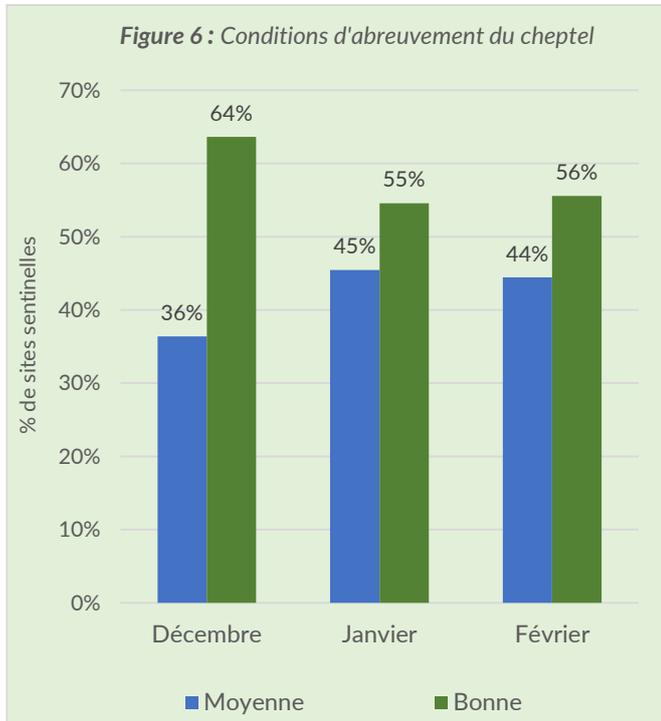
Ceci indique que les éleveurs font moins de recours à l'aliment de bétail pour l'instant.

En comparant avec le seuil d'alerte étant de 50% des sites en déficit de pâturage, on constate la tendance actuelle demeure loin d'atteindre le seuil d'alerte pour cet indicateur.

II.2 Conditions d'abreuvement du cheptel :

Au cours de cette période, il ressort des une dégradation des conditions d'abreuvement du cheptel par rapport à la [période précédente](#). De l'avis des comités des sites, cette situation n'a rien d'anormale, elle est en rapport avec l'assèchement partiel de bon nombre de points et cours d'eau de surface. Cependant les conditions d'abreuvement

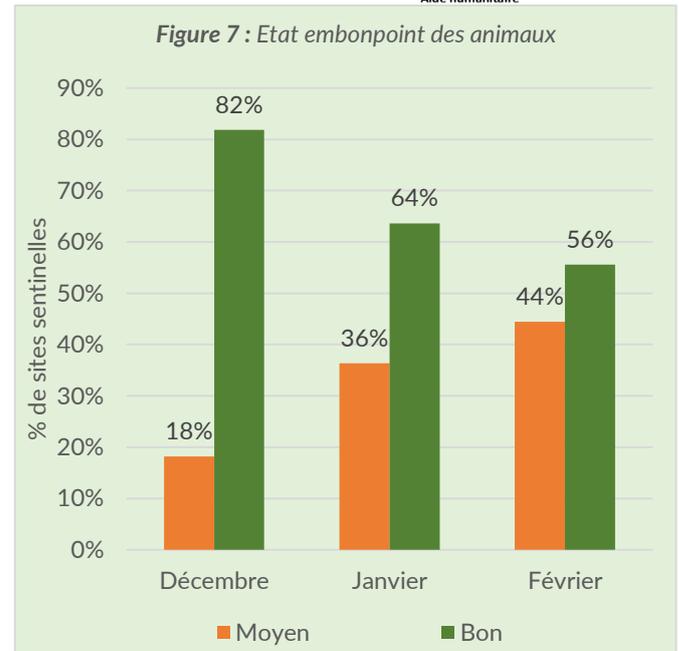
demeurent globalement satisfaisantes comme illustre la Figure 6.



Les principales sources d'abreuvement du cheptel au cours de cette période sont les puits, les forages, mares et le fleuve.

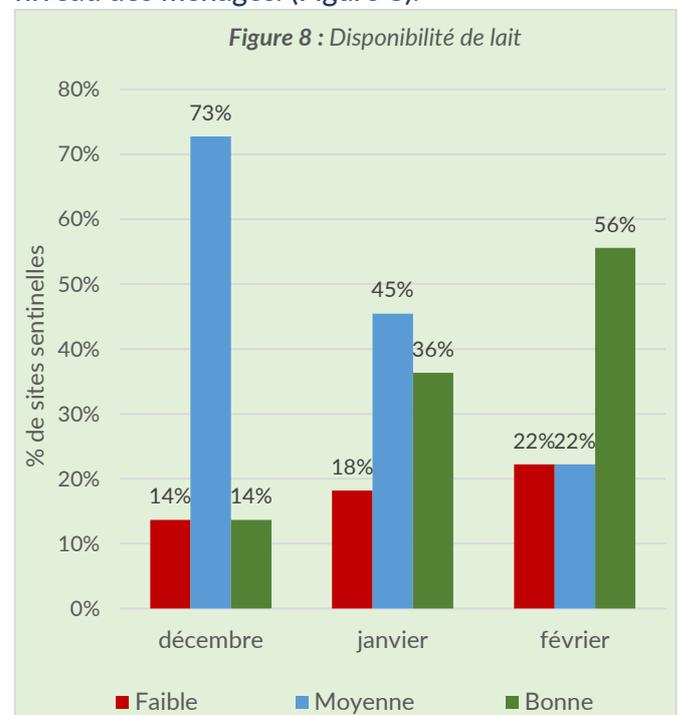
II.3 Etat embonpoint des animaux :

L'état d'embonpoint des animaux demeure satisfaisant au cours de la période comme indiqué dans le graphique 7 ci-dessous. Cela s'explique par la disponibilité suffisante de la biomasse favorisée par les quantités importantes de pluies reçues durant l'hivernage dernier. Au cours du mois de février 2023, 44% des sites signalent un état d'embonpoint moyen des animaux tandis que 56% avec un niveau d'appréciation jugé bon.



II.4 Disponibilité de lait :

Il ressort des informations reçues que la disponibilité du lait est bonne au niveau des sites. La situation est en rapport avec les conditions générales d'élevage satisfaisante signalée tout au long de la période au niveau des sites. Ainsi au cours du mois de février 2023, 56% des sites signalent une bonne disponibilité du lait tandis que 22% de sites parlent d'une disponibilité moyenne de lait au niveau des ménages. (Figure 8).



II.5 Situation santé animale :

La période n'a enregistré aucune maladie à déclaration obligatoire au niveau des sites. Cependant, des suspicions de cas d'avitaminoses et des pathologies animales telles que la fièvre aphteuse, la clavelée, la coccidiose, la pasteurellose et l'enteroxémie ont été signalés.

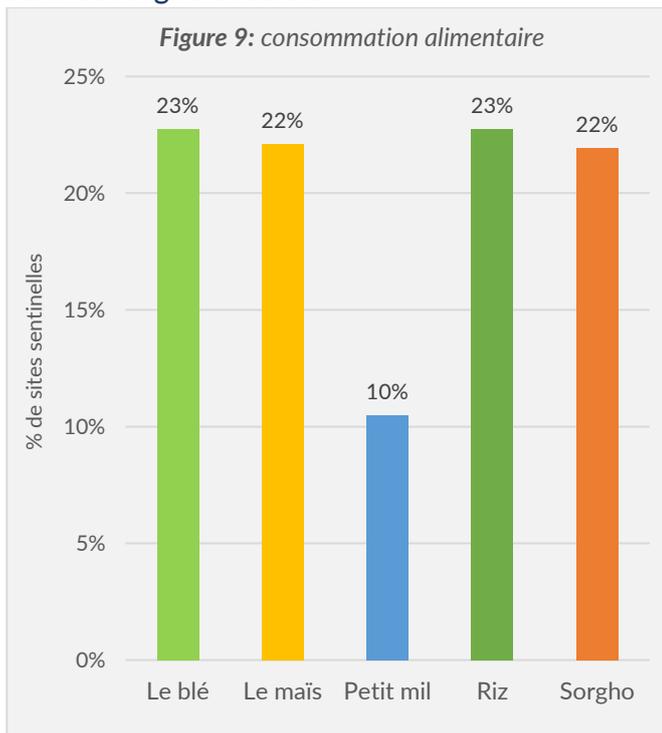
Ces maladies ont été confirmées par les services techniques de la délégation régionale de l'élevage.

III. Consommation alimentaires, disponibilités des marchés

III.1 Consommation alimentaire :

Selon les comités des sites sentinelles, la principale céréale consommée par les ménages au cours de cette période reste le riz, blé, suivi du sorgho, et le maïs et le petit mil en dernière position comme le montre la figure 9 ci-dessous.

De l'avis des participants à la session d'analyse, la première place du classement doit revenir au riz suivi du sorgho et du blé.



III.2 Disponibilité alimentaire :

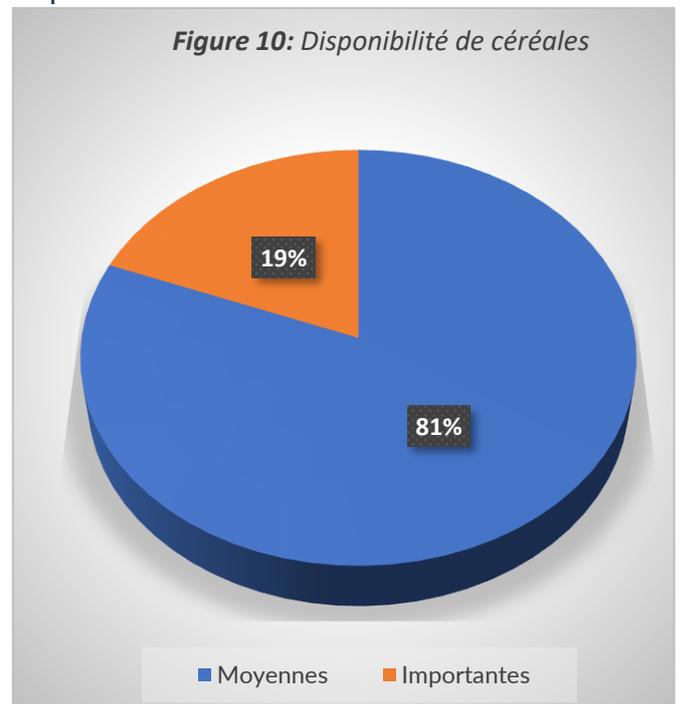
Au cours de la période décembre 2022, janvier et février 2023, on constate une bonne disponibilité des céréales locales et importées au niveau des marchés. La situation est favorisée par la bonne récolte des cultures sous pluies jugées moyenne au niveau des sites. S'ajouter à cela l'intervention de l'Etat à travers des boutiques TEMWINES du CSA

dont le rôle est de stabiliser les prix par le biais d'une disponibilité des denrées alimentaires à des prix subventionnés au niveau de la Wilaya.

D'après la délégation régionale du Commissariat à la Sécurité Alimentaire (CSA), la Wilaya dispose au total de 87 boutiques TEMWINE réparties dans les quatre moughataas.

Selon les informations reçues, 81% des sites indiquent une bonne disponibilité des céréales au niveau des marchés.

Cette situation montre qu'une faible disponibilité n'est pas atteinte avec un seuil d'alerte de 50% des sites signalant ce niveau d'appréciation de la disponibilité.



III.3 Disponibilité de la viande bovine :

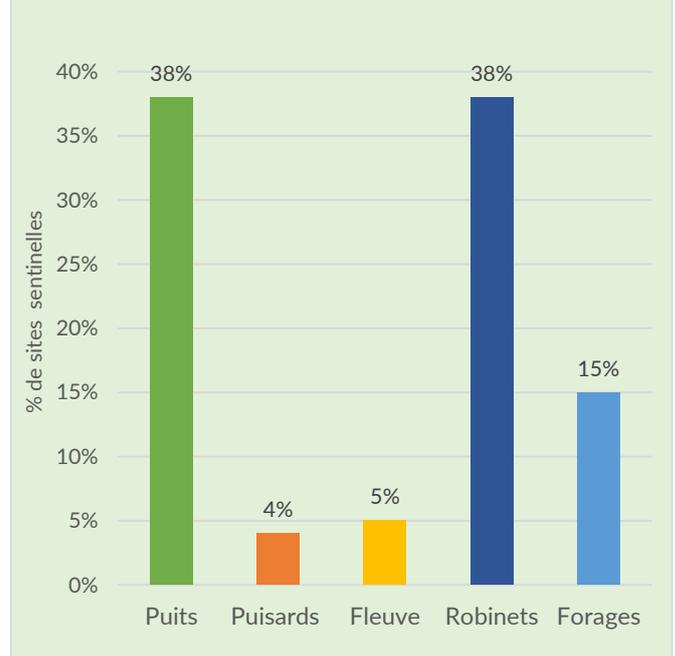
Les catégories de viande rouge disponibles au niveau des marchés, la viande bovine semble être la plus consommée. Les informations montrent que la viande reste disponible à hauteur de 98% des sites tout au long de la période. Le Kilogramme de viande bovine est cédé en moyenne à 200 MRU.

Figure 11: Disponibilité de la viande bovine



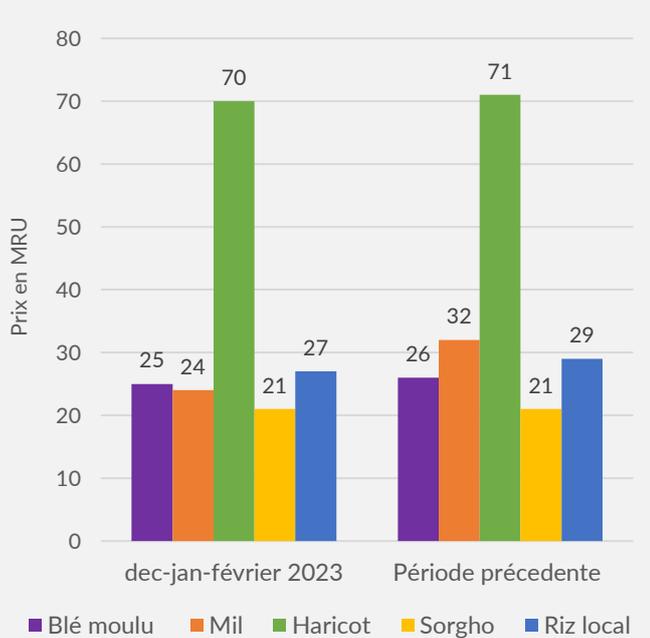
III.5 Sources d'eau utilisée par les ménages :

Figure 13: Source d'eau consommée



III.4 Prix des marchés :

Figure 12 : Prix des denrées



A la suite de la bonne disponibilité des céréales au niveau des marchés, les prix des denrées sont restés particulièrement stables par rapport à la période précédente excepté la mil et le riz local (Figure 12). Ces derniers enregistrent des baisses respectivement de -8% et de -7%.

Selon la Direction Régionale de l'Hydraulique et de l'Assainissement (DRHA), 85% des sites sentinelles disposent des forages soit (18/21). Cependant, il ressort des informations de cette période que l'eau des puits et robinet demeurent les plus utilisées par les ménages. Ces sources ont été citées par 38% des sites, elles sont suivies des forages avec 15% des sites.

IV. Nutrition :

Dans le cadre de la nutrition, les données fournies par les représentants de la Direction Régionale de la Santé, la situation nutritionnelle de la Wilaya se présente comme suit :

Mois	Admis	Guéris	Décès	Abandons	Non répondants
Déc	233	314	00	12	00
Jan	148	215	00	04	00
Fév	207	177	00	03	01

Source DRS Guidimakha

Admis : Un enfant atteint de la malnutrition aigüe sévère, nouvellement admis dans le programme de prise en charge.

Réadmis : Une réadmission est définie comme un abandon qui revient soit au programme de PEC MAS, soit au CRENI afin de finir son traitement après une absence de moins de 2 mois.

Guéris : est défini comme un patient atteignant les critères de sortie du programme de prise en charge MAS.

Abandons : Un « abandon-confirmé » est défini comme un patient absent pendant deux pesées Consécutives (14 jours en CRENAS et 2 jours en CRENI), sans qu'il y ait eu de négociations ou arrangements avec le personnel de santé et sans être officiellement déchargé.

Décès : est défini comme un patient qui décède durant son séjour dans le programme de prise en charge MAS après avoir reçu son Numéro-MAS.

Source : Protocole national de prise en charge de malnutrition aiguë, V2011 en vigueur en Mauritanie.

Ci-dessous les informations relatives aux maladies hydriques :

Mois	Diarrhée sanglante ou dysenterie	Diarrhée Simple	Fièvre de la vallée du rift	Paludisme
Déc	127	1074	00	323
Jan	119	1267	00	283
Fév	71	1316	00	216

Source : DRS Guidimakha

La distance entre le centre de prise en charge de la malnutrition et les sites sentinelles, est appréciée par les comités comme suit :

- ✓ 81% des sites sont situés à une distance de moins de 5km.
- ✓ 14% des sites sont à une distance de 5 à 10km.
- ✓ 5% des sites sont à une distance entre 10 à 15km.

Par ailleurs, 93% des sites affirment être satisfait des services des centres de prise en charge de la malnutrition.

V. Faits Marquants

Au cours de cette période, aucun fait exceptionnel marquant n'a été signalé par les sites sentinelles au niveau des sites. Cependant, quelques-uns ont reçu une assistance humanitaire, il s'agit de :

- ✓ 14% des sites ont bénéficié d'une assistance en vivres
- ✓ 14% des sites ont reçu une assistance en cash.
- ✓ 57% des sites ont eu accès aux boutiques TEMWINE du CSA.
- ✓ 7% ont reçu une assistance en produits vétérinaires.
- ✓ 11% des sites bénéficié d'une distribution de matériels agricoles / semences

Feux de brousse :

Plusieurs cas de feux de brousse ont été signalé détruisant ainsi des dizaines d'hectares de paturâges au cours de cette période. Les cas de feux de brousse de taille importante sont enregistrés au niveau des sites Boutanda relevant de la commune de Gouraye et Meden Delil Lemine (commune de Ould Yengé).

D'autres cas de feux de brousse de taille moyenne sont aussi enregistrés au cours du mois de décembre 2022 au niveau des sites sentinelles de Souvi, M'ballé Centre et de Hel Sinou.

Selon la Délégation Régionale de l'Environnement et du Développement Durable (DREDD), la Wilaya a enregistré 62 cas de feux de brousse au cours de cette période dont 31 cas au niveau de la moughataa de Khabou. Le cumul de la superficie brûlé est de 67,3km².

VI. Recommandations :

A l'issue de l'analyse des données, des recommandations ont été mentionnées dont certaines sont pour le court terme, d'autres pour le moyen et le long terme.

- ❖ Maintenir l'assistance aux ménages vulnérables en vivres et en cash transfert.
- ❖ Elargir la couverture des centres de nutrition communautaires (CNC) et des CRENAM.
- ❖ Sensibiliser les populations locales sur l'importance de la vaccination du cheptel et contre l'usage abusive des produits vétérinaires.
- ❖ Construire/réhabiliter les points d'eau potable et pour l'abreuvement des animaux.
- ❖ Renforcer les capacités des populations locales en ce qui concerne la transformation et la valorisation des produits locaux en les encourageant à pratiquer le maraîchage.
- ❖ Sensibiliser les populations locales contre les feux de brousse.
- ❖ Mettre en place ou renforcer les brigades villageoises de lutte contre les feux de brousses.
- ❖ Doter les services concernés en moyens de lutte contre les feux de brousse.
- ❖ Mettre en place des moyens à temps pour la lutte contre les feux de brousses.
- ❖ Promouvoir la culture fourragère.
- ❖ Augmenter le nombre de boutique TEMWINE.

Bulletin d'informations N°11 pour le trimestre décembre 2022 - janvier et février 2023.

Ce bulletin a été produit par l'Observatoire de la Sécurité Alimentaire du Commissariat à la Sécurité Alimentaire du Guidimakha avec l'appui d'Action Contre la Faim sur financement du PAM/ECHO. Ce financement a pour but de construire un solide mécanisme d'alerte précoce, de préparation et de planification des réponses aux chocs affectant la sécurité alimentaire et la nutrition en Mauritanie. Les données ont été collectées pendant trois mois par des comités de sites sentinelles communautaires.

Pour toutes informations complémentaires, merci de contacter :

Mohamed Mahmoud ELY Délégué Régional du CSA à Sélibaby, Tél 46.45.10.66 , rimdely@gmail.com

Bennahy Mbeirick Belkheir, Chef de projet DRR Flyng à Action contre la faim à Sélibaby, 44.05.59.43, bmbeirickbelkheir@mr.acfspain.org

Thierno Sambara Camara, Gestionnaire d'information DRR à Action Contre la Faim Tél 44.02.74.40, tcamara@mr.acfspain.org

Nouhoum Sidibé Responsable Programme Prévention Résilience à Action contre la Faim, Tel : 41.93.22.60 nsidibe@mr.acfspan.org